

# PRIX DES GLIRIDIAS

2ème(P/ 4923), Classe 4 — 24/08/2024 19h17, LA MARTINIQUE

**PLAT, 1.900 meters**, Corde à GAUCHE, Terrain COLLANT (4,5 )

7.200 (3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

**ARRIVEE OFFICIELLE:** 13 Engagés. 3 Forfaits. 1 Supplémentaire. 10 Partants Définitifs. - Course Premium -

Temps du 1er : 2. 5.89 (Redk : 1. 6.25)

## HANDICAP DE CATEGORIE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.**

**Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Réf. -030

## Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la pouliche LA PANTHOURIE à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé la jument KIWI CHOPE à ne faire qu'un tour du rond de présentation montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé la jument HARRY'S PRINCESS à ne faire qu'un tour du rond de présentation montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé la jument J'AIME MA REINE à être présentée au public en dernier montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé le hongre SAINT ROMAIN à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. Le hongre RONNIE ROCKET a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

## Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays	Jockey Ent.	Poids Gain Prim. Prim. Suppl. Equipement(s)	Écurie. Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	-----------	-------------	---	------------------------------

1	<b>RONNIE ROCKET H.P.S. 4 A.</b>	02	Par: BIRCHWOOD et LINGREVILLE (LE HAVRE)	(Corde:05)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	62,5 kg (62 kg)	3.600 1.620 678	ANL	GR. PETIT, LC. CRANE
2	<b>HARRY'S PRINCESS F.PS. 7 A.</b>	04	Par: PRINCE GIBRALTAR et DON'T HURRY ME (HURRICANE RUN)	3.5 (Corde:07)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	JEREMY MOISAN	62,5 kg (62 kg)	1.440 648 271	NNN	JF. GRIBOMONT
3	<b>KIWI CHOPE F.PS. 5 A.</b>	03	Par: KHELEYF et KADANCE BLUE (ANABAA BLUE)	2.L (Corde:04)		MR JEAN- CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	972	YOANN BABOT	62,5 kg (62 kg)	1.080 486 203	NNN	A. CHOPARD
4	<b>ALESSANDRO M.PS. 6 A.</b>	07	Par: AUSTRALIA et ABSOLUTLY ME (ANABAA BLUE)	1.L (Corde:01)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	61,5 kg (61 kg)	720 324 88	NNN	MME W. SPANNER
5	<b>SAINT ROMAIN H.P.S. 7 A.</b>	06	Par: RAJSAMAN et SANDOUVILLE (LOPE DE VEGA)	CTE (Corde:06)		R.SAINTE- ROSE / A.DRAMÉ	R. SAINTE ROSE	972	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	60,5 kg (61,5 kg)	360 162 67	ONL	FRANKLIN FINANCE S.A.
6	<b>J'AIME MA REINE F.P.S. 5 A.</b>	05	Par: RECODER et TESTA MORA (MAJORIEN)	2.5 (Corde:10)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	FRANCK TORRALBA	62,5 kg (62 kg)		NNN	JL. LENOURY

7	<b>RECORD ME BELLE F.P.S. 4 A.</b>	10	Par: RECORDER et BELLE DE BELLE (BIG BAD BOB)	7.L (Corde:03)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	972	MATTHIAS LAURON	56,5 kg (56 kg)	NBL	SUC. J. BERES,MME F. BERES
8	<b>LA PANTHOURIE F.P.S. 4 A.</b>	01	Par: BIRCHWOOD et BOCCA BIANCA (SADDEX)	3.L (Corde:09)		MR DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	972	JULES MOBIAN	62,5 kg (62 kg)	NNL	MME E. PETIT,MME H. PETIT
9	<b>WALLIS ET FUTUNA F.P.S. 6 A.</b>	08	Par: TERRITORIES et LIFE OF RISKS (TAKE RISKS)	1/4 (Corde:08)		MR DIDIER FRANCISQUE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	55,5 kg (56,5 kg)	ONL	MME I. CORBANI,SARL JEDBURGH STUD
10	<b>PICOLA F.P.S. 3 A.</b>	09	Par: BIRCHWOOD et DREAM D'ANGE (SAGEBURG)	2.L (Corde:02)		MR DOMINIQUE GOMBAUD-SINTONGE	S. JOUSSELIN	972	MME FLAVIE PARMENTIER	55,5 kg (56,5 kg)	S NNN	M. BRIDOUX